

1. MOTION POUR LA LIBERTÉ INTELLECTUELLE DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

- Point reporté
- Considérant que Saint-Pie ne fait pas partie du réseau des Grandes bibliothèques, ni des bibliothèques scolaires;
- Considérant qu'il n'y a aucun débat actuellement à Saint-Pie sur le contenu que l'on retrouve à la bibliothèque municipale;
- Considérant qu'il n'y a pas de menace/demande de censure à Saint-Pie;
- Martine Garon et moi (Julie Nicolas) sommes en accord pour mettre de côté ce sujet et d'y revenir au besoin.